

APPEL À CANDIDATURES POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES ÂÎNÉS



CCCA

Le Collège communal annonce le renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés en exécution de l'article 1122-35 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le CCCA est un groupe de 15 à 20 personnes de plus de 55 ans de l'entité de Silly, siégeant à titre personnel ou représentant d'une association active sur l'ensemble de l'entité. Il se réunit tous les mois.

Il sera composé

- 12 représentants suite à l'appel à candidatures
- 1 représentant, non conseiller communal, de chaque groupe politique
- 4 membres de droit (Bourgmestre, Echevin en charge des seniors, la responsable du service seniors de la commune et un représentant de l'Observatoire de la santé du Hainaut)

Il a pour mandat de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des aînés résidant sur le territoire de la commune, en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale. Il initiera le dossier VADA (Ville amie des aînés) pour le présenter au Conseil Communal. Les discussions du CCCA portent sur des matières d'intérêt communal telles que la sécurité, la mobilité, le logement, le bien-être, etc.

« Si vous avez plus de 55 ans,
Vous désirez représenter votre génération au sein
de votre commune,
Vous désirez participer au développement de
programmes « Santé, Mobilité, Loisirs et Bien-être »
et de services d'aides adaptés à votre génération

**Posez votre candidature motivée
avant le 31 janvier 2019**

À l'attention de Sabine Storme,
Coordinatrice du CCCA, Place communale, 18 - 7830 Silly
Informations complémentaires
sur www.silly.be et au 068/25.05.37

